

Le projet CASCADE pour des régimes alimentaires sains et équilibrés dans les cantines scolaires

Le programme des cantines scolaires du gouvernement du Bénin reçoit un appui important du projet CASCADE mis en œuvre par le consortium CARE et GAIN. Plusieurs millions de francs CFA investis par des communes du nord et du sud pour l'amélioration de la nutrition des élèves fréquentant 5709 écoles publiques à cantine. Des résultats positifs motivés par les interventions du projet CASCADE au bout de deux années d'intervention.



Des élèves d'une cantine scolaire

Au Bénin, le programme des cantines scolaires est l'un des programmes phares du gouvernement visant à offrir un repas

chaud par jour aux écoliers des établissements publics.

Depuis 2018, la première initiative dénommée Programme National d'Alimentation Scolaire Intégré (PNASI) avait pris en compte des écoles primaires publiques autrefois sans cantine scolaire. Dans un article de 2022 sur l'état d'avancement des cantines scolaires, publié sur le site officiel du gouvernement, *le budget consacré aux cantines scolaires est passé de 1,5 milliard en 2016 à 48,7 milliards de Francs CFA en 2022*". Malgré ces investissements, les cantines scolaires semblent ne pas satisfaire la qualité nutritionnelle et sanitaire des repas chauds servis aux écoliers. Cette situation a été évoquée par les acteurs du système éducatif et demeure un souci permanent aux membres des Cadres de Concertation Communale (CCC). Le suivi des services de nutrition offerts dans les communes constitue une activité importante du projet CASCADE. A cet effet, pour améliorer les services de nutrition, le projet CASCADE en collaboration avec ses partenaires et les CCC, a identifié le service " qualité des aliments servis par les cantines scolaires" pour apprécier la qualité des repas dans les 20 communes d'intervention du projet. L'approche Carte Communautaire de Performance (CCP) a été utilisée pour évaluer ce service ; rappelons que la CCP est un outil participatif de redevabilité sociale pour améliorer la qualité et la performance des services offerts aux communautés avec l'implication des acteurs de prise de décision ; Eudes HOUGBENOU, Assistante du gestionnaire du projet CASCADE souligne : **« Il a été jugé pertinent pour CASCADE de réaliser la Carte Communautaire de Performance, afin de rapprocher les bénéficiaires et les prestataires de ce service. Cela facilitera la mise en œuvre d'un mécanisme de redevabilité, essentiel pour améliorer les performances des services. »**. A ce titre, elle a permis de recueillir les perceptions des bénéficiaires sur le service de nutrition évalué et de proposer des actions de mitigation. A Kalalé dans le département du Borgou, malgré les efforts fournis au profit des cantines scolaires, la qualité des repas servis aux enfants reste à améliorer. Un fait que confirme

Tairou BANI KAO, Directeur de l'école primaire publique de Bessassi groupe A : « **La difficulté que nous avons souvent, c'est une question de qualité. Les repas sont préparés sans des protéines** ».

Après le diagnostic posé par le projet CASCADE à travers la Carte Communautaire de Performance (CCP), le projet a procédé à la formation des cadres techniques des communes sur l'outil Score d'Intégration de la Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle SISISAN. A la suite de ces deux initiatives plusieurs millions ont été votés dans le budget 2024 en faveur de la sécurité alimentaire et nutritionnelle (SAN). Aussi, les Plans Annuels d'investissement (PAI) et plan de Travail Annuel (PTA) 2025 ont-ils connu une amélioration importante pour la prise en compte de la SAN. Au total, dix millions ont été décaissés par le budget communal au titre de l'année 2024 pour achat d'aliments de source protéinique et distribués aux écoles à cantines. « **Avec le projet CASCADE, le conseil communal a compris qu'il faut accompagner le programme alimentaire des cantines, et ceci, en inscrivant des lignes de nutrition dans le budget communal. Et individuellement, il y a des élus qui sortent de l'argent de leur poche pour soutenir les cantines scolaires** » a souligné Monsieur Sidi SIAKA le deuxième adjoint au Maire de Kalalé. Cet apport du conseil communal et des élus locaux grâce au projet CASCADE a eu des effets positifs ressentis dans les assiettes des enfants. Selon Tairou BANI KAO : « **Le projet CASCADE a pu convaincre la mairie qui appuie depuis 2024 en condiments comme des poissons, des œufs, des épices...et nos enfants ont aujourd'hui la chance d'être bien servis et de manger un repas complet**».

A Klouékanmè dans le département du Couffo, les soixante-quinze écoles de la commune sont également impactées positivement par les interventions du projet CASCADE. Hormis les descentes inopinées qu'organisent fréquemment les membres du comité de supervision à travers le CCC, pour analyser les conditions d'hygiène des repas destinées aux enfants dans les

cantines, c'est le conseil communal qui a appuyé les cantines avec un budget de trois millions de francs CFA. La question va au-delà d'une simple alimentation. Mais c'est un sujet qui détermine la qualité de la ressource humaine que le Bénin désire pour l'avenir. Pour Monsieur Aimé AKANDO, premier Adjoint au Maire de Klouékanmè : « ***Si on n'est pas sûr de garantir la qualité des repas à nos enfants, on n'est pas sûr non plus de garantir une bonne santé à nos enfants qui sont tenus de nous remplacer*** ».

Les perspectives du projet CASCADE pour les cantines scolaires sont grandes d'ici 2026, année qui marquera la fin du projet. L'implication des Mairies, des groupements AVEC, l'Union Communale des Producteurs, des communautés et des élus dans la gestion des cantines ; la disponibilité d'eau potable dans toutes les écoles à cantines, l'adoption des bonnes pratiques d'hygiènes et la diversification alimentaire dans les écoles à cantine sont entre autres des actions que projettent CASCADE.

A travers ces différentes actions, le projet CASCADE devient un véritable appui pour la bonne nutrition des enfants dans les écoles publiques qui est une priorité pour le gouvernement béninois.

Bamidélé LAOUROU

Projet AQSAEP : une charte des bonnes pratiques pour guider l'Agroécologie au

Bénin

Dans le cadre de la mise en œuvre du projet Assurance Qualité et Maîtrise Financière des Systèmes d'Agroécologie Paysanne de la fourche à la fourchette (AQSAEP), les Jardins de l'Espoir a organisé un atelier de présentation d'étude diagnostique et validation de la charte AQSAEP à Ouidah.



Financé par le Global Greengrants Fund (GGF) sur recommandation du Agroecology Fund (AEF), ce projet vise à garantir aux consommateurs, ainsi qu'aux producteurs, une production et une consommation saine et durable.

L'atelier a réuni plusieurs acteurs de l'agroécologie, notamment des agricultrices des communes du département de l'Atlantique. Selon Noël Obognon, Directeur Exécutif de Les Jardins de l'Espoir, l'accès au marché et la qualité des produits restent des défis majeurs pour les producteurs agroécologiques. C'est pourquoi a-t-il confié, des études diagnostiques ont été réalisées pour cartographier les acteurs agro écologique et identifier les pratiques existantes.

Dans la continuité de ces travaux, l'atelier a également permis de présenter la charte des pratiques agroécologiques, élaborée pour guider les agriculteurs vers des méthodes durables. « *Dans le cadre de ce projet Assurance Qualité et Maîtrise Financière des Systèmes d'Agroécologie Paysanne, nous avons formé 100 femmes en majorité des filles mères vulnérables mais nous pensons que ce n'est pas suffisant. Nous avons constaté que les femmes sont déterminées à respecter les itinéraires techniques agro écologiques.* » a-t-il expliqué.

Un référentiel technico-économique pour structurer le secteur

L'un des résultats majeurs du projet est l'élaboration d'une

étude référentielle technico-économique pour la mise en valeur agroécologique d'une parcelle sur une année. Ce document, présenté lors de l'atelier, détaille les mesures techniques et économiques nécessaires à l'exploitation réussie d'une ferme agroécologique.

Pour Jaurès Monkoun, Ingénieur Agronome et Chargé de l'étude diagnostique sur les pratiques agroécologiques au Bénin dans le cadre du projet AQSAEP, l'étude a été menée sur toute l'étendue du territoire national. « Nous avons parcouru les sept (07) pôles de développement agricole et documenté les pratiques agricoles en fonction des zones et des facteurs sociologiques » a-t-il déclaré avant d'inviter tous les acteurs à multiplier la sensibilisation afin que l'agroécologie soit une réalité.

La contribution de ce référentiel est unique et novatrice en ce sens qu'il permettra aux agriculteurs de s'inspirer de son contenu pour développer et valoriser leurs cultures a affirmé Moukaila Bagui Bouraima, consultant de l'étude et ingénieur agronome spécialisé en agroécologie et protection des cultures. Un avis partagé par Pierre Bédié, Président de la Fédération Agroécologique du Bénin (FAEB). Ce projet est intéressant, car il documente les réalités du terrain. Il révèle les défis et les perspectives de l'agroécologie au Bénin. Pour consolider ces acquis, il est impératif selon Pierre Bédié de continuer à accompagner les acteurs et le soutien du gouvernement au mouvement agro écologique.

Parlant de la charte, Jaurès Monkoun en charge de sa rédaction pense qu'elle constitue un outil d'orientation qui permettra de former les acteurs intervenant dans les chaînes de valeur agricole. A l'en croire, cette charte vient répondre à des exigences en matière de qualité des produits agroécologiques.

De son côté, Charles Nfotta, de l'ONG Culture Éducation et Recherche pour le Développement au Bénin, estime que la charte des pratiques agroécologiques élaborée dans le cadre de ce

projet constitue une avancée importante. Elle permettra de réguler le secteur et de mieux identifier les véritables praticiens de l'agroécologie a-t-il justifié.

« Il y a un bon travail qui a été fait par Les Jardins de L'Espoir, les résultats présentés démontrent qu'un travail formidable a été fait. Les contributions des uns et des autres permettront de les améliorer » a déclaré Germain Dossou, expert en agroécologie et Coordonnateur de l'Association Nationale des Femmes Agricultrices du Bénin. C'est pourquoi à l'en croire, l'initiative peut être étendue à d'autres communes du Bénin et même au-delà. Il invite chaque acteur à mettre en application tout ce qui a été mis au point comme mesure agro écologique, à contribuer à la sécurité alimentaire du Bénin.

La reconnaissance des efforts fournis par les producteurs passe aussi par la certification des produits agroécologiques, un enjeu capital selon Bertrand Yehouenou, Président de AMARRE Bénin et membre du Cadre National de Concertation de l'Agroécologie pour la Convergence Globale. *« C'est un projet qui vient régler le problème lié à l'identification des acteurs de l'agro écologie et leurs pratiques. Dans un contexte lié au changement climatique, les agriculteurs doivent revenir aux pratiques anciennes qui ne sont rien d'autres que les pratiques agro écologiques. Ces pratiques sont résilientes aux changements climatiques et la certification des produits issus de ces pratiques va permettre d'assurer leur compétitivité sur le marché. »*

Les agricultrices en première ligne du changement

Les bénéficiaires du projet en témoignent également. Gisèle Gnanssounougé, agricultrice bénéficiaire à Tori, se réjouit. *« Depuis que Les Jardins de l'Espoir nous accompagne, nos pratiques s'améliorent. Ils nous ont fourni du matériel et des équipements. Notre principal défi reste l'accès à l'eau, mais nous comptons pérenniser les connaissances acquises au sein de nos coopératives. »* Même constat pour Kantchemè Claudine,

bénéficiaire à Ouidah : « *Nous cultivons désormais des légumes sans intrants chimiques. Nos produits sont sains et contribuent à préserver la santé des consommateurs tout en augmentant nos revenus. Tout ceci grâce au projet de Les Jardins de l'Espoir.* »

Comme Gisèle et Claudine, Houeze Pauline venue de So Ava est mieux aguerrie sur les bonnes pratiques agro écologiques. Elle témoigne. « *Mes cultures se développent naturellement. J'ai constaté une croissance de la productivité au niveau de mes cultures. Désormais, nos consommateurs sont fidèles à nos produits et savent que les produits agroécologiques ne sont pas nuisibles.* »

Face à ces résultats encourageants, Hubert Dognon Tchoukpéni, ancien Directeur départemental de l'Agriculture, de l'Élevage et de la Pêche, salue l'initiative de Les Jardins de l'Espoir tout en appelant l'État à soutenir davantage la production et l'accessibilité des engrais biologiques.

Une visite de terrain pour mesurer les avancées du projet

L'atelier s'est achevé par une visite de terrain menée par une équipe d'experts agronomes dans les fermes témoins du projet. Ce parcours, qui a débuté à Ouidah avant de passer par Tori, Allada et So-Ava pour s'achever à Godomey Togoudo, a permis d'évaluer concrètement l'impact du projet sur les exploitations agricoles. Du compost fabriqué sur place avec les bouses de vaches et les digestions des caprins et plusieurs autres techniques agro écologiques ont été touchées du doigt par les visiteurs émus du grand travail effectué.

Cette visite qui constitue la dernière étape des activités du projet AQSAEP, ouvre également la voie à une meilleure structuration du secteur agroécologique au Bénin. Grâce aux efforts de Les Jardins de l'Espoir et de ses partenaires, une dynamique durable se met en place pour favoriser une

agriculture respectueuse de l'environnement et économiquement viable, notamment pour les femmes productrices.

Rappelons que plusieurs ateliers avaient été organisés en prélude à la validation de cette charte qui permettra de guider les pas des populations en particuliers des agriculteurs et agricultrices dans l'agroécologie au Bénin.

Mahugnon Josué TCHAGNONSI

Usage des drones au Bénin : la loi comme bouclier de la vie privée

Connus principalement pour leur usage dans des missions militaires autrefois, les drones sont devenus des outils indispensables dans divers domaines civils. Mais leur usage au Bénin est soumis à une réglementation stricte, sous peine de sanctions.



« Il y a trois mois, lors d'une cérémonie d'inhumation dans mon quartier à Zakpo Adame, un drone a survolé notre concession alors que je prenais une douche à l'extérieur, près de notre chambre. J'ai été très dérangée de le voir juste au-dessus de ma tête. », a confié Eudoxie Aiclounon, depuis Bohicon perplexe quant à la finalité des enregistrements effectués.

Des témoignages comme celui-ci reflètent la préoccupation croissante des citoyens sur les drones qui peuvent être utilisés pour espionner des espaces privés, filmer des

événements sans consentement, voire collecter des données sensibles.

Pour David Gnaha, photojournaliste et pilote drone, bien qu'il soit très difficile d'identifier formellement une personne dans une vue du ciel sauf cas exceptionnel, il est important de respecter la vie privée.

Au Bénin, l'organe en charge de la protection des données personnelles est l'Autorité de Protection des Données Personnelles (APDP). Bellor GANHOUNOUTO est Consultant délégué à la protection des données personnelles à l'APDP. Il explique que l'APDP, dans sa mission de veiller à la protection des données personnelles, organise des séances de formation et de sensibilisation. L'APDP peut se saisir d'office un dossier, tout comme toute personne se sentant victime peut également saisir l'autorité, a-t-il informé. A ce sujet, il déplore l'ignorance des auteurs et des victimes, des droits et devoirs en la matière.

Des mesures pour un usage éthique

L'Agence Nationale de l'Aviation Civile (Anac) est responsable de la régulation de l'utilisation des appareils volants au Bénin. Elle exige que tous les exploitants de drones, qu'ils soient à des fins ludiques ou professionnelles, adressent une demande formelle d'autorisation via [son site web](#) avant tout usage. La même démarche est également possible sur [le site web des services publics](#).

« Tous les amateurs doivent savoir que le survol de drone exige qu'on ait une autorisation au niveau de l'Agence nationale de l'aviation civile (Anac) et en plus une formation certifiante. C'est pourquoi au niveau de notre creuset, nous accompagnons tous ceux qui sont passionnés à suivre une formation pour avoir le niveau et la certification requise afin de faire le survol de drone dans de meilleures conditions et éviter les dégâts », avait déclaré Daniel Tossou, président

de l'Association Béninoise des Professionnels et Amateurs de Drone (Abepa-Drone) à nos confrères de [Etele](#).

Du cadre juridique

Au Bénin l'utilisation des drones est encadrée par la [règlementation technique relative à l'utilisation des aéronefs pilotés à distance](#), adoptée le 17 Septembre 2018. La réglementation permet aux drones à usage ludique de monter jusqu'à 122 mètres de hauteur maximale tandis que ceux à usage professionnel sont limités à 91,5 mètres.

Selon Qowiyou FASSASSI, juriste spécialisé en droit du numérique, survoler un domicile privé avec un drone constitue une violation de la vie privée, donnant ainsi le droit aux personnes concernées de saisir la justice. Si l'infraction est commise par une entreprise, elle risque une sanction selon l'article 453 du [Code du numérique](#) qui considère comme grave toute atteinte à la vie privée.

Si pour le Juriste l'article 20 de la Constitution protège l'inviolabilité du domicile il n'en demeure pas moins du [Code de l'information et de la communication](#) en ses articles 48 et 49, « *toute personne a droit au respect de sa vie privée. Cela s'entend que toute personne est libre de gérer sa propre existence comme elle la pense sans craindre aucune ingérence extérieure et ou publicité.* »

L'Autorité de Protection des Données Personnelles (APDP) peut mettre en demeure en vertu de l'article 454 du Code du numérique. Quant au nouveau [Code pénal](#), il prévoit dans son article 608, des peines allant de six mois à cinq ans d'emprisonnement et des amendes de 500 000 à 2 000 000 de francs CFA pour les infractions liées à l'atteinte à la vie privée par l'écoute, l'enregistrement ou la transmission d'images sans consentement. Cependant, lorsque la personne est dans un lieu public, la notion de vie privée ne s'applique pas.

le cadre du projet d'Autonomisation des femmes et du dividende démographique en Afrique subsaharienne (SWEDD) en 2021. En effet, pendant la pandémie de la COVID-19, [des drones ont été utilisés](#) pour livrer des médicaments dans des zones reculées, comme à Firou, une localité de la commune de Kérou, au nord du Bénin. Cela prouve que les drones peuvent desservir des zones reculées et inaccessibles en produits essentiels.

C'est le cas de Léopold Degbegnon, Ingénieur en Géodésie qui a [utilisé le drone pour le calcul des réserves de granite](#) sur le site d'Okouta dans l'arrondissement de Setto au centre Benin. Pour l'ingénieur, l'utilisation du drone est plus rapide, moins coûteuse avec des livrables plus précises que l'utilisation d'un avion, lente et plus coûteuse. En clair, l'utilisation des drones constitue des opportunités pour les domaines de la santé, de l'agriculture, de la cartographie, du divertissement et bien d'autres. Elle mérite d'être surveillée pour prévenir les dérives pouvant violer la vie privée d'autrui.

Le Mobile Money, terreau de l'agriculture au Bénin

Le Mobile Money booste l'activité agricole autrefois confrontée aux barrières géographiques, aux difficultés de trésorerie, à la lourdeur administrative, à l'insécurité et aux retards de paiement, souvent causés par des circuits bancaires classiques.



Un agriculteur avec son téléphone mobile

Selon [les données de l'Enquête Statistique Agricole de la Direction de la Statistique Agricole](#), la production de soja

est passée de 421 886 tonnes en 2022 à 520 929 tonnes en 2023, soit une croissance de 19 %. Quant au maïs, la production a progressé de 1 619 605 tonnes en 2022 à 2 059 254 tonnes en 2023, une hausse remarquable de 27,1 %, attribuable aux paiements en ligne.

Firmin et dame Adagbe témoignent des gains en temps, en sécurité et en productivité. « Grâce à ce système, nous avons vendu notre maïs à des acheteurs de Cotonou sans nous déplacer. Les paiements sont instantanés et sécurisés », raconte Dame Adagbe.

Firmin renchérit, parlant de la plateforme mise en place par [l'Association de Lutte pour la Promotion des Initiatives de Développement \(ALIDé\)](#) : « Avec la solution Bank to Wallet, les frais de transaction sont fixes : seulement 200 F CFA par opération, quel que soit le montant. Le remboursement aussi se fait directement sur la plateforme ».

Aujourd'hui, la plateforme de ALIDé compte plus de 12 000 utilisateurs actifs, composés d'agriculteurs, de commerçants, de fournisseurs d'intrants, de transformateurs et bien d'autres.

Firmin Matchi, producteur de soja résidant à Ansèkè, une localité de la commune de Ouèssè, située à plus de 330 kilomètres de Cotonou, raconte : « C'était vraiment difficile d'effectuer des transactions financières pour un achat d'intrants ou pour vendre un sac de soja. Je faisais plusieurs navettes avec l'état défectueux de la route et le coût élevé du transport avant même d'obtenir des crédits agricoles ».

Quant à dame Adagbe, dite Maman Ro, productrice et commerçante de maïs dans la localité de Mougnon, commune de Djidja, les structures financières dites décentralisées ne l'étaient pas vraiment. Elle explique : « Il fallait attendre deux, trois, voire quatre mois pour obtenir un crédit agricole. Les agences secondaires renvoyaient les dossiers aux principales pour

traitement, ce qui impliquait des navettes épuisantes physiquement, financièrement et psychologiquement ». Elle ajoute qu'auparavant, avec des crédits difficilement contractés, elle devait se déplacer avec d'importantes sommes d'argent en liquide, ce qui l'exposait aux risques de braquage.

Comme Firmin et dame Adagbe, nombreux sont les agriculteurs et agricultrices confrontés à d'énormes difficultés pour effectuer des transactions financières depuis leur localité.

Une tonne à l'hectare

La plateforme de paiement instantané déployée par ALIDé a permis de transformer la réalité financière des agriculteurs.

Firmin Matchi, a vu sa production s'améliorer grâce à ces paiements instantanés. Aujourd'hui, il cultive 10 hectares contre seulement 3 auparavant, avec une production de soja variant entre 500 kg et 1 tonne à l'hectare.

Des progrès facilités par les crédits agricoles obtenus via ALIDé enregistrée dans [la base de données, MoMo Marchands de MTN Bénin](#) en tant qu'accepteur.

Nicaise Ganhounouto, Assistant du Responsable marketing et exploitation à ALIDé, explique : *« Depuis 2018, avec l'appui de l'un de nos partenaires, nous avons proposé aux producteurs la solution Bank to Wallet en collaboration avec le réseau de téléphonie MTN Bénin. Ce service permet d'effectuer des transactions directement depuis un téléphone mobile. Les clients peuvent décaisser un crédit ou rembourser via la même plateforme »*.

L'initiative de ALIDé s'inscrit dans un environnement favorable où le mobile money connaît une croissance accélérée au Bénin. Selon [les données des opérateurs](#) MTN Bénin, Moov Africa et Celtiis, partagées avec l'Autorité de Régulation des Communications Électroniques et de la Poste (ARCEP), le nombre

de comptes mobile money a triplé entre 2019 et 2023.

De 3 707 281 utilisateurs actifs recensés au [dernier trimestre 2019](#), le Bénin a atteint 11 171 087 utilisateurs au dernier [trimestre 2023](#), soit un taux de pénétration supérieur à 88 %. Ce qui signifie que 8 Béninois sur 10 possèdent au moins un compte d'argent mobile actif.

Pour Colette Kiki Houeze Biga, experte en financement agricole, la numérisation des services financiers a réduit le fossé entre les populations rurales et urbaines. Elle déclare : *« Ce système favorise la fluidité des transactions et la traçabilité des flux financiers, un élément capital dans l'accès au financement ».*

Elle ajoute : « L'activité agricole est saisonnière. Quand un financement ne vient pas au moment indiqué, cela compromet toute la saison. À long terme, l'accès rapide aux services financiers améliore la productivité et la compétitivité des filières agricoles ».

« Aujourd'hui, 1 400 milliards de dollars transitent chaque année sur près de 1,75 milliard de comptes enregistrés, soit environ 2,7 millions de dollars par minute », indique [le rapport 2023](#) du [Groupe Special Mobile Association \(GSMA\)](#), une organisation mondiale qui rassemble l'écosystème de la téléphonie mobile.

Dans ce contexte où l'Afrique de l'Ouest s'impose comme un leader mondial du mobile money, le Bénin ne fait pas exception. Le pays s'appuie sur le développement numérique pour transformer la vie de milliers d'agriculteurs. Toutefois, certains obstacles persistent. Le manque d'éducation financière et numérique, ainsi que la couverture limitée du réseau mobile dans certaines zones rurales, freinent encore l'adoption généralisée du Mobile Money.

Cet article est rédigé dans le cadre de la bourse du Programme de journalisme sur les Infrastructures Publiques Numériques

(IPN) de la Fondation des Médias pour l'Afrique de l'Ouest (MFWA) en collaboration avec Co-Develop.

Megan Valère SOSSOU

AfterPOP sur les changements climatiques au Bénin: la commune d'Athiémé brise le silence

La commune d'Athiémé, réputée comme l'une des plus vulnérables aux inondations au Bénin, a accueilli le vendredi 08 décembre 2023 l'AfterPop. Cette rencontre de grande importance a réuni des acteurs clés, notamment des scientifiques, des autorités locales, des représentants de la société civile et des citoyens, autour du thème percutant : « L'horloge climatique tourne : il est temps d'agir ».



Vue d'ensemble des participants

Pendant trois heures de discussions engagées, d'échanges et de réflexions, des experts éminents ont partagé leurs connaissances et leurs perspectives sur les défis posés par les changements climatiques. Les panélistes de renom qui ont marqué cette rencontre étaient le Prof. Albert HONLONKOU, Directeur de l'ENEAM, le Prof. Nestor Aho, agroclimatologue, Bassel ALKARI, chargé de programme à JVE BENIN, Patrice BADA, Directeur exécutif de l'ONG AMN, et Aude Myriame SALANON, Épopeuse. Ces personnalités ont apporté des éclairages essentiels dans le cadre du projet ePOP Villes durables, porté par l'Institut de recherche pour le développement et RFI

Planète Radio.

L'initiative AfterPop, intégrée au projet ePOP Villes durables, se distingue en tant que plateforme de dialogue unique où des vidéos inspirantes sont partagées et discutées, rassemblant citoyens, décideurs, scientifiques et entreprises autour des enjeux liés à l'environnement.

Le Maire d'Athiémè, Saturnin DANSOU, a souligné l'importance des débats menés en français et en langue Mina, déclarant que cette rencontre a constitué une opportunité majeure d'éveiller les communautés sur la crise climatique. « Nous sommes à une étape où il faut des actions pour réduire les effets des changements climatiques. Nous avons besoin d'être suffisamment informés pour que chaque conseiller communal et chaque concitoyen adopte les gestes nécessaires », a-t-il déclaré.

Le Maire a également favorablement accueilli l'idée de la mise en place d'un cadre de concertation sur les changements climatiques, émise par certains participants. Le Professeur Nestor AHO a souligné l'importance de faire des espaces de dialogue tels que les AfterPop des événements fréquents et permanents pour identifier rapidement les situations et rechercher des solutions adaptées. « Il est très important que cette concertation entre tous les acteurs à tous les niveaux, et à tous les âges soit fréquente », a insisté Nestor AHO.

Au cours de l'AfterPop, les panélistes ont exposé les raisons pour lesquelles l'horloge climatique tourne et les effets induits au niveau local. Des mesures d'atténuation et d'adaptation ont été partagées avec le public présent. Le réseau ePOP, qui collecte des témoignages de citoyens confrontés à la crise environnementale dans le monde entier, a présenté trois vidéos captivantes lors de cet événement, dont celle de l'Épopeuse Aude Myriame Salomon, qui a participé au panel. « Je suis très heureuse de constater que ces vidéos suscitent de l'intérêt auprès des communautés. En écoutant ici les élus locaux de la commune d'Athiémè et les organisations

paysannes, j'ai ressenti le besoin que nous puissions continuer dans ce sens », a déclaré Aude.

Pour finir, le Maire de la commune a exprimé sa gratitude envers l'ensemble des partenaires impliqués dans la mise en place de cette initiative, soulignant l'importance cruciale de telles collaborations pour faire face aux défis climatiques qui pèsent sur Athiémè et au-delà.

Constance AGOSSA

Dialogue ouvert à Parakou : les acteurs échangent pour la résilience climatique

The NGO Save Our Planet organized a fruitful dialogue on November 4, 2023, including diverse experts, citizens, and passionate farmers, to discuss the climate impacts in Benin and other African countries. They stressed the need for localized resilience strategies, farmer education, and climate justice. The participants emphasized the negative consequences of increased agricultural modernization and persistent climate change without appropriate interventions.

Concassage de granite

à Parakou : Entre survie et risques sanitaires

Bénin, like other West African countries, aims for development but struggles with youth underemployment and unemployment. Many citizens are compelled to do risky, dangerous jobs, such as the granite quarry workers in Parakou, who lack protective equipment and expose themselves to numerous diseases. They are appealing for government assistance and social support for better working conditions.

Mobilité urbaine : Les nids de poule, un obstacle majeur sur la voie du développement à Parakou

À Parakou, la fluidité de la circulation des personnes et des marchandises reste un enjeu crucial auquel les autorités et les citoyens sont confrontés quotidiennement. Si les chemins secondaires non bitumés sont déjà considérés comme des parcours du combattant pour les usagers, il est regrettable de constater que même les routes bitumées ne garantissent pas le confort attendu par les résidents.



En effet, de nombreux tronçons bitumés à Parakou présentent des nids-de-poule, créant ainsi des risques considérables d'accidents, en particulier pour les motocyclistes. Cette réalité déconcertante est évidente pour quiconque ose

emprunter des routes telles que celle en face de la résidence du Préfet, la voie bitumée devant la station douane à Kpébié, ou encore les routes bitumées aux abords du stade municipal de Parakou.

Issiaka Abib, conducteur de taxi-moto, exprime son désarroi : « L'état de nos routes est désolant. C'est loin d'être une partie de plaisir pour nous, les Zémidjamens. Nous mettons nos vies en danger chaque jour en les empruntant. » De même, Bah Moussiou, un habitant résidant le long de l'une de ces voies, déplore le silence et l'inaction des autorités face à la dégradation avancée de ces routes : « Nous avons déjà soulevé ce problème, et nous continuerons de le faire, car notre quotidien est fortement perturbé par ces routes dégradées. »

Un technicien des Travaux Publics, Niberdas Fernando, explique que les nids-de-poule sur les chaussées et au milieu des routes bitumées ont de graves répercussions sur la sécurité et la commodité de la circulation. « Les piétons risquent de trébucher ou de chuter en traversant ces routes dégradées, mettant ainsi leur vie en danger. De plus, ces nids-de-poule entravent la fonctionnalité des routes, exposant ainsi les usagers à des conditions de circulation dangereuses », précise le jeune ingénieur en BTP.

Issiaka Abib, conducteur de taxi-moto, souligne également les effets néfastes de ces nids-de-poule sur les véhicules et la santé des conducteurs : « En plus de l'usure prématurée de nos motos due à l'état des routes, nous subissons des conséquences sur notre bien-être physique. »

Face à cette situation critique, il est impératif que les autorités municipales agissent rapidement pour alléger les souffrances de la population et faciliter la circulation des personnes et des biens. Ainsi, l'adage bien connu, « La route du développement passe par le développement de la route », prendrait tout son sens dans la Cité des Koburu.

Recrutement de 105 fonctionnaires des Eaux, Forêts et Chasse au Bénin

Le Directeur Général des Eaux, Forêts et Chasse lance un concours de recrutement de 105 fonctionnaires des Eaux, Forêts et Chasse dont 95 gardes forestiers, 05 contrôleurs et 05 conservateurs. Plus d'informations [ici](#)



Pratiques agricoles saines : Des visiteurs s'en imprègnent à la Ferme Ecole Cité Bio à Bohicon

C'est à travers le programme « Mon Week-end à la ferme, » initié par la société Cité Bio, que des visiteurs venus de Cotonou ont découvert les pratiques agricoles respectueuses de la santé et de l'Environnement, ce samedi 23 septembre 2023.



Ce programme a effectivement démarré sur la ferme école Cité Bio, située à Koklofinta, dans l'arrondissement de Sodohomè à Bohicon. Les participants venus vivre leur premier week-end à la ferme ont été chaleureusement accueillis par le Directeur Général, Gaétan ALLIDE à leur arrivée. Ils ont aussitôt saisi l'opportunité de plonger dans une expérience agricole immersive, guidée par le gestionnaire de la ferme, Déo Gracias Assognon.

Du champ de basilic en première ligne, conçu pour repousser les nuisibles, aux plantations de moringa, en passant par la bananeraie, les cultures de stevia, de piments, de tomates, de bisaps, de la grande morelle, de lauriers et de papayers, les visiteurs ont pu explorer une variété fascinante de cultures entretenues avec soin.

Pour Déo gracias Assognon, Gestionnaire de la Ferme, c'est une expérience émouvante. Il partage son enthousiasme : « J'ai eu le privilège de présenter les différentes cultures que nous développons sur la ferme avec nos visiteurs. Ils ont pu découvrir notre bananeraie, nos plantations de stevia, et ont même goûté à sa saveur puissante. »



Dans la dynamique d'une agriculture respectueuse de l'environnement, nul ne peut ignorer l'élevage. C'est pourquoi la section volaille de la ferme a également été mise en lumière, avec ses sujets de moins de trois mois déjà impressionnants à 2,5 kilos.

Christian GOUDOU, Président de l'ONG Les Centenaires fait partie des heureux visiteurs. Il raconte « Cette visite nous a permis de nous redécouvrir. Elle a permis de découvrir les potentialités de la nature et de montrer que c'est possible. »

Comme lui, Lisette Zitti, épouse Assogba, a été aussi impressionnée par tout ce qu'elle a pu découvrir. Elle témoigne : « J'ai même eu l'occasion de toucher certaines

feuilles, comme celles du laurier. J'invite la population de Bohicon et de tout le Bénin à venir visiter la ferme école de Cité Bio. »

A noter que ce premier week-end à la ferme s'est achevé par une session de renforcement des connaissances sur les cultures hors sol. Les participants curieux, partageant la passion d'une agriculture saine, ont eu l'opportunité de percer les secrets des cultures hors sol, grâce à des outils et techniques pratiques.

Igor Hessouvo, Directeur Adjoint de la Société Cité Bio et formateur, explique : « A travers cette formation, nous avons décrit toutes les étapes, depuis la pépinière, le semis des graines, leur entretien, jusqu'au repiquage des jeunes plants, tout cela pour aboutir aux produits tant attendus. »

Globalement, le parcours et les échanges ont été enrichissants dans une ambiance conviviale. Le Directeur Général et son équipe concoctent déjà un programme encore plus captivant pour le prochain « Week-end à la Ferme » dont tous ont désormais hâte d'y participer.

Megan Valère SOSSOU